

# LA GUZARGUOISE

Journal d'Information de Guzargues

n°26 - Juin 2014



Chères Guzarguaises, chers Guzarguois, Chers amis,



**N**otre budget 2014 s'inscrit dans la continuité du premier mandat, avec les mêmes objectifs, pas d'augmentation des impôts et des moyens, ce qui naturellement, grâce à nos faibles coûts d'exploitation nous permet de dégager des marges de manœuvre en hausse pour nos investissements d'avenir. Nous avons d'autre part anticipé des dotations de l'état qui seront en baisse. Nos principaux investissements porteront cette année encore sur la voirie, les trottoirs, Chemin du Mas des violettes, l'éclairage public de style sur la route d'Assas et l'aménagement du local de stockage de matériel.

Côté fonctionnement nous avons également anticipé le coût supplémentaire dû à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, plus de 8000 € (uniquement pour la commune de Guzargues) par rapport à nos dépenses 2013.

Je ne voudrais pas finir mon propos, sans vous donner rendez-vous, les 27, 28 et 29 juin pour la traditionnelle fête du village, qui attire toujours plus de monde. Hormis l'intérêt festif, elle permet également la rencontre des élus avec les Guzarguois et l'échange dans un climat convivial.

A chacune et chacun d'entre vous, je souhaite un agréable été, vous permettant de vivre des moments de détente, en toute convivialité, en famille et avec vos amis. Bonne lecture.

**Pierre ANTOINE**  
Maire de Guzargues

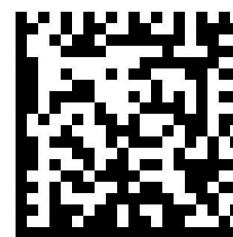
Vice-président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup

La Guzarguaise  
est éditée et diffusée par la municipalité  
de Guzargues à 220 exemplaires  
mairie.guzargues@wanadoo.fr  
<http://www.guzargues.com>  
0467596157  
Directeur de la publication :  
Pierre Antoine  
Lecture, coordination :  
Vanessa Soury  
Claudine Verdier

## SOMMAIRE

Travaux	2
Budget	2-3
Vie des écoles	3
Culture-animation	4
Commémoration du 8 mai 1945	4
Conseils Municipaux	5-6-7
CCFF	7
Environnement, Agenda,	8
État Civil, annonces, secrétariat	8

flashcode2.0



Flashez ce code

Pas de lecteur pour lire ce code ?  
Tapez [tc7.fr](http://tc7.fr) sur votre mobile !

## Quand le Rock, le Folk et la musique Soul s'invitent à Guzargues



### Concert in Guzargues avec des groupes Néo Guzarguois

Ce sont des passionnés de Rock, Folk et Musique Soul, des Guzarguois mais aussi d'autres venus de villages voisins, qui ont décidé d'unir leur talent autour de leur passion, la musique.

Ce samedi 31 mai après-midi, les trois groupes, Guzriders, Atipik et Systeme ont enchanté les Guzarguois avec des reprises des chansons des Rolling Stones, des Beatles, de Led Zeppelin, Manassas, Bob Dylan ou Otis Redding. Nos musiciens ont restitué cette époque, cette ambiance mais sans tomber dans la nostalgie, tout en y ajoutant leurs propres personnalités et leurs relectures.

Un répertoire, haut de gamme, joué sur la place de la mairie vraiment adapté à l'évènement.

Bravo à tous, pour cette belle prestation.



# Travaux

## Chemin du Mas des Violettes : rénovation de la voirie et réalisation de trottoirs

Dans le cadre du programme voiries et trottoirs 2014, il a été voté la rénovation de la voirie et la réalisation de trottoirs sur le dernier tronçon du chemin du Mas des Violettes. Le trottoir se terminera sur la partie la plus étroite de la voirie. Sur la partie la plus basse, des grilles avec un exutoire seront aménagées avec une desserte des eaux dans le fossé.

Un premier devis a été réalisé par les services techniques de la CCGPSL, coût prévisionnel 43 000 €.

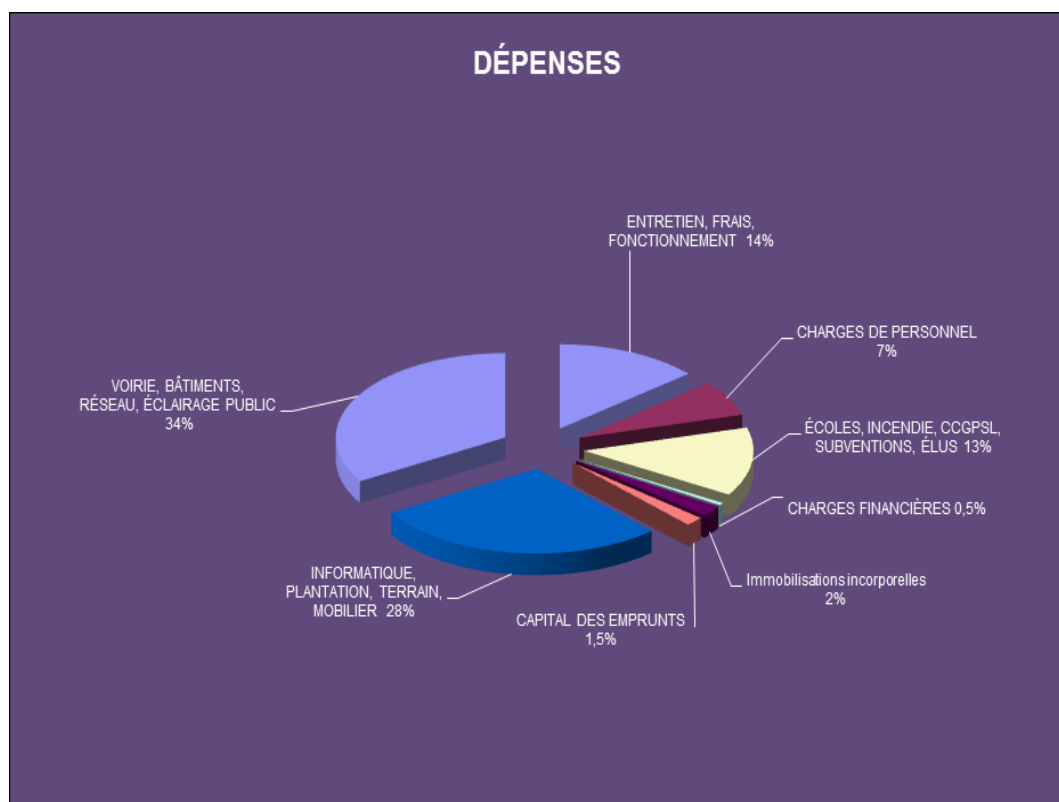
La municipalité étudie les deux solutions : soit le passage par un appel d'offre de la CCGPSL, mais avec une réalisation au mieux en fin d'année 2014, soit le lancement d'un AO par la commune de Guzargues avec des meilleurs délais mais sans l'assurance d'un meilleur prix.

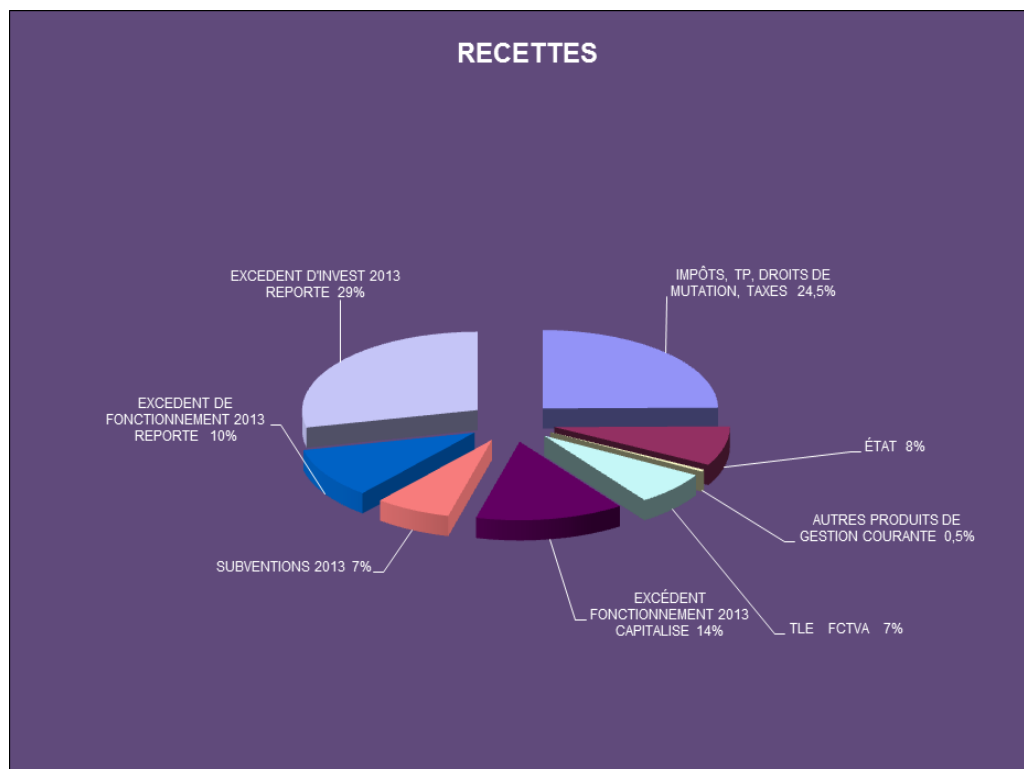
## BUDGET 2014

L'intégralité des comptes est disponible en mairie ou sur le site Internet

### Prévision de budget principal 2014

<b>Budget de fonctionnement :</b>	<b>288 549 €</b>	301 812 € en 2013
<b>Budget d'investissement :</b>	<b>433 426 €</b> (dont 111 500 € de restes à réaliser de 2013)	337 528 € en 2013
<b>Budget Total :</b>	<b>721 975 €</b>	639 340 € en 2013





### Le budget 2014 en quelques mots

***Pas de hausse d'impôts, une capacité d'investissement en hausse et une capacité de désendettement de 2 mois***

*Notre budget de fonctionnement est volontairement affiché en baisse, en prévision de la diminution des aides de l'état. Concernant l'investissement grâce à notre bonne gestion sur le fonctionnement, nous augmentons chaque année, notre capacité à investir pour l'avenir.*

*Nota : le reste à réaliser important est dû essentiellement à la réalisation tardive des travaux 2013 de l'entrée du village et à leurs paiements en 2014*

- Cette année, encore, le Conseil Municipal n'a pas voté d'augmentation d'impôts.
- Nous avons une capacité de désendettement de 2 mois !
- Encore des investissements structurants importants, voirie, trottoirs chemin du Mas des Violettes, aménagement du local de stockage de matériels de la mairie, éclairage de style à l'entrée du village sur la route d'Assas.
- Nous maintenons globalement le niveau des budgets, culture, animation et subventions aux associations.

#### ***Attribution des subventions aux associations :***

Foyer socio-culturel Collège de Clapiers	Association Sauvons Guzargues	Amical sapeurs-pompier	Association de Chasse	Association sportive Guzarguaise	CCFF	Association parents d'élèves école Assas Guzargues	Association "Megustaguz"
300,00 €	1 200,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	1 000,00 €



## Vie des écoles

### Beaucoup de sang-froid pour nos bambins

Il y a quelques jours, nos enfants scolarisés aux écoles d'Assas-Guzargues ont eu une belle frayeur. L'alarme incendie s'est déclenchée car la gazinière avait pris feu ! Les enfants ont été évacués dans le calme... Mais plus de peur que de mal ! Il s'agissait en fait d'un exercice mené par les pompiers pour entraîner les enfants et procéder aux vérifications d'usage dans les locaux des écoles. Au final, beaucoup de soulagement et de rires de la part des enfants contents d'échapper à une leçon de maths !



## Les Rythmes scolaires à l'école d'Assas – Guzargues

A la rentrée 2014/2015, les nouveaux rythmes scolaires doivent entrer en vigueur. Le SIVU des écoles Assas-Guzargues, a fait passer un questionnaire aux familles concernées en leur soumettant trois options différentes. Ce sondage a rencontré un large écho, puisque vous avez été 82 familles sur 115 à répondre (sur Guzargues et Assas), soit 71 % des familles interrogées. Merci pour votre participation ; cela nous renforce dans l'idée qu'il était important de vous consulter sur un sujet aussi crucial.

Comme nous l'avions annoncé, le SIVU appliquera la solution plébiscitée par le maximum de parents.

Il s'agit de l'option N°1, avec 61,9% des questionnaires reçus, à savoir :

OPTION N°1 : Raccourcissement de tous les après-midi

4 Journées à 5h15 de classe + mercredi matin, soit 24h de classe/semaine. TAPS de 45 min chaque soir.

	LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI	MERCREDI
GARDERIE	7h30 – 8h35	7h30 – 8h50
TEMPS SCOLAIRE	8h45 – 12h15	9h -12h
PAUSE MERIDIENNE	12h15 – 13h45	GARDERIE 12h-12h30
		Bus pour Guzargues 12h30
		Repas tiré du sac
TEMPS SCOLAIRE	13h45 – 15h30	Associations 14h -17h
TAPS Non obligatoires	15h30 – 16h15	
Bus pour Guzargues	16h20 et 17h20	
GARDERIE	16h15 – 18h30	

Sortie possible à 15h30 (sans TAPS), 16h15 (avec TAPS) puis garderie

## Commémoration du 8 mai 1945

### Face au monument aux morts et du souvenir

Ce jeudi 8 mai 2014, Guzargues rendait l'hommage traditionnel aux soldats qui ont libéré la France du totalitarisme nazi. Ce 69e anniversaire de la cérémonie commémorative du 8 mai 1945 est un devoir et une nécessité, c'est pourquoi les anciens combattants et les anciens résistants doivent être mis à l'honneur. Ils témoignent du passé, ils donnent un sens à notre présent et éclairent notre avenir.

Etaient présents Messieurs Elie Malchirant et Christophe Ollié anciens combattants, le maire, les élus, et des Guzarguois jeunes et adultes.

Sous le signe du souvenir et de l'espoir, après le dépôt de gerbe, le maire a donné lecture du message de Kader Arif, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la défense et des anciens combattants. On retiendra l'hommage à l'opération *Dragoon*, l'armée de De Lattre qui a débarqué sur les côtes de Provence le 15 août 1944.



# Les Conseils Municipaux

L'intégralité des comptes rendus des Conseils Municipaux est consultable en Mairie ou sur le site Internet.

## Conseil Municipal du jeudi 10 avril 2014

➤ Approbation des comptes rendus du 13 Mars 2014 et du 30 Mars 2014 Voté à l'unanimité

➤ Elections municipales de Mars 2014

- Désignation des délégués à Hérault Energie

Titulaire : Monsieur Thierry MALCHIRANT

Suppléant : Monsieur Jean-Claude GAUD

- Désignation des représentants de la commune de Guzargues sans droit de vote au Conseil d'Administration du Collège François Mitterrand de Clapiers

Madame Vanessa SOURY,

Monsieur Jean FERREIRA DE MOURA

- Désignation des délégués au SIVU Ecoles Assas – Guzargues

Monsieur Pierre ANTOINE,

Madame Ghislaine GOGUET,

Monsieur Christophe OLLIE,

Monsieur Jean Marc SANCEY,

Madame Vanessa SOURY,

Madame Patricia VIDAL.

-Désignation des délégués au SIGC Garrigues-Campagne

Monsieur Pierre ANTOINE,

Monsieur Thierry MALCHIRANT.

- Désignation des délégués à la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup

Délégué Titulaire : Monsieur Pierre ANTOINE

Délégué Suppléant : Monsieur Jean Paul OLIVA

-Création des Commissions Communales

-Première commission : Finances,

-Deuxième commission : Urbanisme,

-Troisième commission : Aménagement du village, travaux,

-Quatrième commission : Environnement,

-Cinquième commission : Animations, communication, culture, jeunesse,

-Sixième commission : C.C.A.S,

-Commission Finances :

. Monsieur Claude MICHEL,

. Monsieur Pierre ANTOINE,

. Monsieur Christophe OLLIE,

. Madame Vanessa SOURY,

-Commission Urbanisme :

. Monsieur Jean Paul OLIVA.

. Monsieur Jean Marc SANCEY,

. Madame Ghislaine GOGUET,

. Monsieur Claude MICHEL,

. Madame Patricia VIDAL,

. Monsieur Christophe OLLIE,

. Monsieur Pierre ANTOINE,

-Commission Aménagement du Village, Travaux :

. Monsieur Thierry MALCHIRANT,

. Monsieur Pierre ANTOINE,

. Monsieur Claude MICHEL,

. Monsieur Christophe OLLIE,

. Monsieur Jean FERREIRA DE MOURA,

. Monsieur Jean Paul OLIVA,

-Commission Environnement :

. Monsieur Claude MICHEL,

. Monsieur Jean FERREIRA DE MOURA,

. Monsieur Christophe OLLIE,

. Madame Patricia VIDAL,

. Monsieur Pierre ANTOINE,

-Commission Animations, Communication, Culture, Jeunesse

. Madame Vanessa SOURY,

. Monsieur Jean Marc SANCEY,

. Monsieur Pierre ANTOINE,

. Monsieur Jean Claude GAUD,

. Monsieur Thierry MALCHIRANT,

. Monsieur Claude MICHEL,

-C.C.A.S. :

. Monsieur Claude MICHEL,

. Monsieur Pierre ANTOINE,

. Madame Patricia VIDAL,

. Monsieur Jean FERREIRA DE MOURA,

. Monsieur Jean Paul OLIVA,

Votés à l'unanimité

➤ Délégation du Conseil Municipal au Maire

Monsieur le maire expose que l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales donne au conseil municipal la possibilité de lui déléguer pour la durée de son mandat certaines attributions de cette assemblée. Il l'invite à examiner s'il convient de faire application de ce texte.

Le conseil, après avoir entendu Monsieur le maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-22,

Considérant qu'il y a intérêt, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, à donner à Monsieur le maire l'ensemble certaines des délégations prévues par l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Voté à l'unanimité

➤ Régime indemnitaire des Elus Locaux 2014

Population moins de 500 habitants, en % de l'indice 1015

Indemnité de Fonction du Maire : 17

Indemnité de Fonction du 1er Adjoint : 6,6

Indemnité de Fonction du 2ème Adjoint : 6,6

Indemnité de Fonction du 3ème Adjoint : 6,6

Voté à l'unanimité

➤ Constitution de la Commission d'Appels d'Offres

-Monsieur Christophe OLLIE,

-Monsieur Claude MICHEL,

-Monsieur Jean Paul OLIVA,

-Monsieur Thierry MALCHIRANT,

-Monsieur Jean Marc SANCEY

-Monsieur Pierre ANTOINE.

Voté à l'unanimité

➤ Dématérialisation des convocations aux réunions et des envois

de comptes rendus des réunions du Conseil Municipal

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour des raisons pratiques de fonctionnement du Conseil Municipal, il serait souhaitable que tous les membres acceptent de recevoir par voie dématérialisée (par courrier électronique ou courriel), toutes les convocations aux réunions et tous les envois des comptes rendus des réunions. A cet égard chaque membre du Conseil Municipal a signé cette convention.

Voté à l'unanimité.

➤ Instauration de l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections (IFCE)

Pour la Secrétaire de Mairie, Adjoint administratif 1<sup>ère</sup> Classe

Voté à l'unanimité.

➤ Instauration des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS)

Pour la Secrétaire de Mairie, Adjoint administratif 1<sup>ère</sup> Classe

Voté à l'unanimité.

➤ Désignation d'un délégué pour le CNAS (Comité National des Œuvres Sociales)

Monsieur Claude MICHEL, 2<sup>ème</sup> Adjoint est désigné pour être délégué des élus auprès du CNAS.

Voté à l'unanimité

➤ Devis repas de la fête votive du 28 Juin 2014  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer le devis de la société « Languedoc Méchoui », pour un montant total de 20,50 € HT par personne et précise que le financement est inscrit au budget de la Commune.  
Voté à l'unanimité.

➤ Nomination d'un adjoint représentant la Commune dans les signatures des actes reçus en la forme administrative  
Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que si la commune est partie à un acte relatif aux droits réels immobiliers et notamment ceux relatifs aux acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers ou de fonds de commerce, il a la qualité pour recevoir des actes en application de l'article 1311-11 alinéa 2 du code général des collectivités territoriales.

Cette habilitation ne peut être déléguée. Ainsi, lorsqu'il assure cette fonction, il ne peut en même temps représenter la commune à cet acte. Dans ce contexte, il conviendra de nommer un adjoint qui représentera la commune pour les actes qui seraient reçus en la forme administrative.

Monsieur le Maire propose de nommer Monsieur Jean Paul OLIVA. Sa nomination est soumise aux voix des conseillers municipaux.

Voté à l'unanimité

➤ Questions diverses : RAS

### Conseil Municipal du jeudi 23 avril 2014

➤ Vote du compte de gestion 2013 (budgets principal M14, CCAS et Assainissement).  
Le compte de gestion 2013 est approuvé à l'unanimité

➤ Vote du compte administratif 2013 pour les budgets M14, CCAS et Assainissement

LIBELLES M14	REALISES
<b> FONCTIONNEMENT</b>	
DEPENSES FONCTIONNEMENT	182 189,62
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	260 826,75
<b>RESULTAT FONCTIONNEMENT</b>	<b>78 637,13</b>
<b> INVESTISSEMENT</b>	
DEPENSES INVESTISSEMENT	66 668,79
RECETTES INVESTISSEMENT	132 683,31
<b>RESULTAT INVESTISSEMENT</b>	<b>66 014,52</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2013</b>	<b>144 651,65</b>

DETAIL DES RESTES A REALISER AU 31/12/2013	
DEPENSES PEVUES NON MANDATES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	<b>111 500,00</b>

Voté à l'unanimité

➤ Affectation des résultats comptables 2013 pour 2014  
-Budget communal : résultat de clôture excédentaire : 158 619,52 €.  
- 68 619,52 € au financement des recettes de fonctionnement  
- 90 000 € au financement des recettes d'investissements  
-CCAS : résultat de clôture excédentaire : 1.755,51 € affecté au financement des recettes de fonctionnement  
-Assainissement : résultat excédentaire : 101 498,97 €. Affectés au financement des recettes de fonctionnement.  
Voté à l'unanimité

➤ Vote des budgets primitifs 2014

Budget Principal	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	288 549 €	288 549 €
Investissement	433 426 €	433 426 €

CCAS	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2.056,00 €	2.056,00 €
Investissement	Néant	Néant

Assainissement	Dépenses	Recettes
Exploitation	116 223 €	116 223 €
Investissement	61 323 €	61 323 €

Voté à l'unanimité

➤ Vote des taux des taxes d'habitation et foncière  
Maintien des taux des Taxes d'Habitation, du Foncier non bâti et du Foncier Bâti : **Identiques à ceux de 2013.**

- Taxe d'habitation : 8,56 %
- Taxe foncier bâti : 11,38 %
- Taxe foncier non bâti : 44,13 %

Voté à l'unanimité

➤ Fête de Guzargues, week-end du 28 Juin 2014 :  
vote des tarifs du repas (identique pour les Guzarguois à 2013) :

- 13,00 € : adultes,
- 10,00 € : enfants de 6 à 10 ans,
- 23,00 € : personnes extérieures à la commune,
- Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans.

Le repas sera assuré par Languedoc Méchoui  
Voté à l'unanimité

➤ Devis pour la peinture du secrétariat de mairie : société Sud Déco Peinture pour un montant total de 1.837,00 € HT

➤ Devis pour l'arrachage d'une souche d'arbre avec reprise du goudron : société MC Construction pour un montant total de 620,00 € HT

➤ Devis pour un concert de Jazz par La Compagnie du Swing, le vendredi 20 juin 2014 : coût 700€

Voté à l'unanimité

➤ Autorisation à Monsieur le Receveur pour engager des poursuites pour le recouvrement des produits locaux

Voté à l'unanimité

➤ Questions diverses : RAS

➤ Approbation du compte-rendu du 23 avril 2014  
Voté à l'unanimité

➤ Travaux de voirie et trottoir Chemin du Mas de Violettes  
Le maire présente le devis prévisionnel de la CCGPSL, soit 43 000€

Le maire propose d'étudier les deux solutions :  
- passage par un appel d'offre de la CCGPSL mais une réalisation au mieux en fin d'année 2014  
- lancement d'un AO par la commune de Guzargues avec des meilleurs délais mais sans l'assurance d'un meilleur prix

➤ Population supérieure à 500 habitants : Régime indemnitaire des Elus Locaux 2014  
Suite au contrôle de légalité de la Préfecture il a été signifié à la municipalité, que la population prise en compte devait être celle avec les comptés à part qui donne une population de 502 habitants. Il convient donc de modifier les délibérations relatives à l'indemnité du maire et des adjoints qui avaient été comptées avec moins de 500 habitants.

Nouveau régime indemnitaire des Elus Locaux 2014 à partir du 1<sup>er</sup> juin 2014 :

Population de 500 à 999 habitants, en % de l'indice 1015

Indemnité de Fonction du Maire : 31

Indemnité de Fonction du 1<sup>er</sup> Adjoint : 8,25

Indemnité de Fonction du 2<sup>ème</sup> Adjoint : 8,25

Indemnité de Fonction du 3<sup>ème</sup> Adjoint : 8,25

Voté : 10 votes pour et 1 abstention

➤ Dépôt de matériaux en zone rouge PPRI

Affaire Guzargues/Robin

Autorisation pour défendre la commune par la SCP Margall D'Albenas en qualité d'avocat de la commune.

Ce point a été rajouté à l'ordre du jour.

Voté à l'unanimité

➤ Rythmes scolaires : assouplissement par le nouveau ministre, état des lieux

Vanessa Soury, vice-présidente du SIVU des écoles Assas Guzargues présente le dossier avec le contexte réglementaire et les contraintes diverses : budgétaire, transport par Hérault Transport et difficultés pour trouver des animateurs

Les principes :

- une semaine de 24 heures de cours, répartie sur 8 ou 9 demi-journées.

- une journée de cours ne pouvant excéder 6h et une demi-journée 3h30

- une pause méridienne d'au moins 1h30

- une demi-journée supplémentaire fixée par principe le mercredi matin, avec une dérogation possible le samedi matin.

Plusieurs scénarios ont été proposés aux parents d'élèves :

Les horaires et rythmes scolaires choisis par les parents d'élèves à l'issue du sondage sont les suivants :

• LUNDI - MARDI - JEUDI – VENDREDI

GARDERIE : 7h30 – 8h35

TEMPS SCOLAIRE : 8h45 – 12h15 13h45 – 15h30

PAUSE MERIDIENNE: 12h15 13h45

TAPS Non obligatoires : 15h30 – 16h15

Bus pour Guzargues : 16h20 et 17h20

GARDERIE : 16h15 – 18h30

• MERCREDI

GARDERIE : 7h30 – 8h50

TEMPS SCOLAIRE : 9h -12h

GARDERIE : 12h-12h30

Bus pour Guzargues : 12h30

➤ Questions diverses

Restitution par Jean Claude Gaud et Thierry Malchirant, suite à leur participation à l'Assemblée Générale du 23 mai 2014 de Hérault Energie

## CCFF : Comité Communal des Feux de Forêts

### BULLETIN D'ADHESION C.C.F.F.

Le Comité Communal contre les feux de forêts de Guzargues doit être prêt à remplir sa mission pendant la période estivale.

Le C.C.F.F. est constitué de volontaires âgés de 18 ans au moins, hommes ou femmes. Les permanences ont lieu toutes les fins de semaine : samedis, dimanches et jours fériés du 16 Juin au 16 Septembre de 11H00 à 19H00 avec le CCFF d'Assas.

Les missions principales du C.C.F.F. sont :

- la prévention des incendies (diffusion des consignes de sécurité auprès de la population),
- la surveillance du territoire de notre commune et de ses environs pour détecter au plus vite les départs de feux éventuels,
- le guidage des secours sur les lieux du sinistre.

Les volontaires du C.C.F.F. doivent avant tout faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers en cas de sinistre.

Aucune qualité physique n'est donc requise, si ce n'est une acuité visuelle normale.

Une séance d'information a lieu lors de chaque permanence de façon à bien préciser les conditions de notre action. Aucun équipement spécial si ce n'est un pantalon en coton et une paire de chaussures montantes. Une casquette et un tee-shirt C.C.F.F. sont remis aux volontaires.

Participer au C.C.F.F. permet tout d'abord d'assurer la sécurité de nos concitoyens pendant les vacances, de protéger nos paysages. C'est donc une mission de première importance mais aussi l'occasion de rencontrer d'autres Guzarguois et de mieux connaître des aspects souvent méconnus de notre commune.

L'action C.C.F.F. créée par la municipalité en 2011, s'inscrit dans le cadre de la Charte pour l'Environnement de Guzargues.

Monsieur Pierre ANTOINE et Monsieur Thierry MALCHIRANT sont à votre disposition pour vous recevoir en mairie (04.67.59.61.57.).

A bientôt, nous comptons sur vous !

*Merci de retourner ce bulletin d'adhésion à la Mairie de Guzargues*



NOM et Prénom : .....

Adresse : .....

Tel : ..... : mail : .....@.....

## Les déchetteries de la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup Ne laissez pas trainer vos déchets !

**Horaires d'ouverture** : (fermé les jours fériés)

**St Mathieu de Trévières :**

- . Vendredi et Samedi : de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00
- . Mercredi : de 14 H à 18 H
- . Dimanche : de 9 H 00 à 12 H 00

**St Vincent de Barbeyrargues :**

- . Lundi : du 14 H 00 à 18 H 00
- . Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, samedi : de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00
- . Dimanche : de 9 H 00 à 12 H 00

**Teyran (proche « Big Mat ») :**

- . Vendredi et Samedi : de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00 + Mercredi de 14 H 00 à 18 H 00
- . Dimanche : de 9 H 00 à 12 H 00

## Agenda

☞ **LA COMPAGNIE DU SWING à Guzargues :**

Jazz manouche de Django Reinhardt avec d'autres styles musicaux colorés d'une nuance Gypsy. Un Jazz acoustique de La Compagnie du Swing qui génère une Ambiance authentique, légère et festive

**Vendredi 20 juin 2014 20h30, Gratuit  
Au Patio**



☞ **FETE DE GUZARGUES**

**Vendredi 20 juin**

18H00-21H00 Animation dans les rues par l'association MEGUSTAGUZ «Le Fougasset»

**Vendredi 27 juin**

19H00 : Cérémonie d'ouverture avec apéritif de bienvenue (Place)

20H00 : Soirée Bodega avec Tapas (Bar, Frites, Moules, Kebab, Calamars, Crêpes)

Animation DJ - Election de Miss Guzargues (Place)

**Samedi 28 juin**

19H00 : Apéritif musical offert par la Municipalité (Place)

20H00 : Repas Dansant, Méchoui + Animation DJ (place)

**Dimanche 29 juin**

11H30 : Déjeuner au petit bois, apéritifs offerts à tous les Guzarguais par Megustaguz, Jeux surprises

☞ **JOURNEE TOURISTIQUE ET CULTURELLE  
DES AINES:**

**Vendredi 19 Septembre 2014**

**Au programme : Collioure, et le Château Royal**

7h00 : Rendez-vous à Guzargues.

7h15 : Départ de Guzargues (2h45 de route).

10h15 : Arrivée à Collioure.

10h30 : Visite guidée du Château Royal de la ville. (1h15environ).

12h30 : Déjeuner dans un restaurant de la ville.

15h00 : Balade en petit train pour découvrir l'histoire et les environs de Collioure (45 minutes).

16h00 : Temps libre dans la ville.

Visite d'une usine de conditionnement d'anchois.

17h00 : Départ de Collioure (2h30 de route).

19h30 : Arrivée à Guzargues.

**Clôture des inscriptions en mairie ou par mail, le 25 juillet 2014**

☞ **L'ATELIER THEATRE DU COLLEGE  
F.MITERRAND**

« Baroufe à Chioggia »

**Le vendredi 20 juin 20h30 à Assas salle des Crouzets**

## Annonces

« La Pizza Grec »

Vous accueille tous les samedis, parking de la mairie de Guzargues, de 18h00 à 21h00, Pizzas à emporter.

Tél : 06 21 00 12 86

« Ne jetez pas vos fèves des galettes des rois »

Je les collectionne depuis des années, j'en ai environ 3 000 et vous me feriez vraiment très plaisir en m'en faisant profiter. Vous pouvez les amener à l'accueil de la mairie ou me contacter si vous le souhaitez au 06 21 36 63 27. Un grand merci. Madame RINGOT

« Soins à domicile pour votre bien être »

*LC Esthétique* à Guzargues

Tél : 06 35 47 63 67

« Cours de guitare »

Pop, Rock & Blues, à Guzargues, 22 € l'heure.

Renseignements : Xavier Ravel, tél : 06 04 45 98 87

## Secrétariat de Mairie

☞ Pendant les vacances d'été le secrétariat de mairie sera fermé du 11 au 29 août 2014. Une permanence sera assurée les mardis de 15H30 à 17H30

☞ Transport scolaire : Merci de ramener les dossiers Hérault Transport de vos enfants en mairie.

« Vide grenier Maison à Guzargues »

155, chemin du Mas des Violettes

**Samedi et dimanche 14 et 15 juin,  
toute la journée à partir de 08h00**

« Vente, installation et contrat d'entretien de système de climatisation », contact : Patrice PAUL : 04.67.02.10.47.

mail : relationclient@aeris34.fr